COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention	Postulat (art. 32 RCG)
1er signataire	Brunetti Giovanni
Cosignataires	

Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe	Le Centre / Weber Nolan
Dépôt au nom d'une commission	

Signature du Chef(fe) de groupe

Signature du Président

Titre

Sécurité et prévention à Collombey-Muraz : IMAGINE informer pour mieux protéger

Texte de l'intervention

Le groupe Le Centre invite le Conseil municipal à établir un état des lieux de la situation sécuritaire sur le territoire communal et à étudier la mise en place de journées d'information et de prévention destinées à la population.

La sécurité constitue une préoccupation importante pour la population. Les vols, les cambriolages, les incivilités, les comportements dangereux sur la route ou encore les risques liés aux nouvelles formes d'escroquerie sont autant de sujets susceptibles d'affecter la qualité de vie et le sentiment de sécurité des habitantes et habitants.

Face à ces enjeux, il paraît pertinent de disposer d'une vision claire et objective de la situation sécuritaire à Collombey-Muraz, afin de mieux identifier les éventuels problèmes et de définir des mesures de prévention adaptées aux réalités locales.

Au-delà du constat, l'information et la sensibilisation jouent un rôle essentiel. Des gestes simples, des comportements appropriés et une meilleure connaissance des risques peuvent contribuer à prévenir certaines situations et à renforcer la capacité de chacun à se protéger.

Dans cette perspective, la commune pourrait jouer un rôle fédérateur en collaboration avec les partenaires compétents, notamment la Police cantonale et la Police municipale, les services de secours et les organismes spécialisés dans la prévention.

Le présent postulat vise deux objectifs principaux :

A. Établir un état des lieux de la situation sécuritaire dans la commune

Il s'agirait de demander à la Municipalité de présenter une synthèse de la situation sécuritaire à Collombey-Muraz, en collaboration avec les autorités et services compétents.

Cette synthèse pourrait notamment porter sur :

- Les vols et cambriolages.
- Les infractions et incivilités affectant la vie quotidienne.
- La sécurité routière, notamment les comportements à risque et les secteurs nécessitant une attention particulière.
- Les escroqueries et les risques liés aux nouvelles formes de criminalité.
- Les éventuelles autres problématiques de sécurité identifiées localement.
- Les mesures de prévention existantes et les éventuelles pistes d'amélioration.

L'objectif est de disposer d'une vision objective de la situation, fondée sur les données disponibles, tout en tenant compte des limites éventuelles de ces données et du fait que les statistiques ne reflètent pas nécessairement l'ensemble des faits vécus par la population.

B. Organiser des journées d'information et de prévention à destination de la population

Sur la base de cet état des lieux, il est proposé que la Municipalité étudie l'organisation de journées d'information et de prévention ouvertes à la population.

Ces rencontres pourraient être organisées en collaboration avec la Police cantonale et d'autres partenaires spécialisés, selon les thématiques retenues.

Elles pourraient notamment aborder les sujets suivants :

- Protection des habitations : prévenir les cambriolages, sécuriser les accès et adopter les bons réflexes en cas d'absence.
- Sécurité personnelle : reconnaître les situations à risque et savoir comment réagir face à un comportement suspect.
- Prévention des escroqueries : identifier les arnaques téléphoniques, les faux policiers, les fraudes en ligne et les tentatives d'hameçonnage.
- Sécurité des personnes âgées et des personnes vulnérables : sensibiliser aux risques spécifiques et présenter les moyens de prévention disponibles.
- Sécurité routière : rappeler les bons comportements et sensibiliser aux dangers liés à la vitesse, à l'inattention et aux déplacements à pied, à vélo ou en trottinette.
- Comportements à adopter en cas d'incident : savoir qui contacter, quelles informations transmettre et comment réagir efficacement.

Ces journées pourraient prendre la forme de présentations, d'échanges avec des professionnels, de démonstrations pratiques ou de stands d'information.

Une attention particulière pourrait être portée à l'accessibilité de ces événements afin de permettre à toutes les générations de bénéficier des conseils proposés.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le groupe Le Centre invite le Conseil municipal à :

1. Établir, en collaboration avec les services compétents, un état des lieux de la situation sécuritaire à Collombey-Muraz, en mettant notamment en évidence les principales problématiques identifiées et les mesures de prévention existantes.

2. Étudier la faisabilité de journées d'information et de prévention destinées à la population, en collaboration avec les partenaires compétents, afin de sensibiliser les habitantes et habitants aux risques et de leur transmettre des conseils pratiques pour mieux se protéger.

3. Présenter au Conseil général les conclusions de cette démarche, accompagnées, le cas échéant, de propositions concrètes de mise en œuvre et d'une estimation des moyens nécessaires.

L'objectif de cette démarche est de renforcer la prévention, de favoriser une meilleure information de la population et de contribuer durablement à la sécurité et à la qualité de vie à Collombey-Muraz.

Collombey-Muraz, le 21.10.2026 1er signataire :